

**Ecole élémentaire
Centre A (Fontaine)
Asnières-sur-Seine**

Mon passeport pour la Grande École

Rentrée 2021



Ce livret d'accueil est destiné aux élèves
faisant leur rentrée de **CP** à l'école Fontaine.

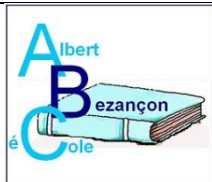
Il sera lu par chaque parent avec son enfant.

Certaines pages sont plus particulièrement destinées aux élèves



d'autres concernant davantage leurs parents





Rentrée scolaire jeudi 2 septembre 2021

Ce jour-là, exceptionnellement, l'accueil des élèves de CP se fera à 9 heures au lieu de 8 heures 30.

Cela permettra de réserver un temps plus personnalisé pour chaque famille.

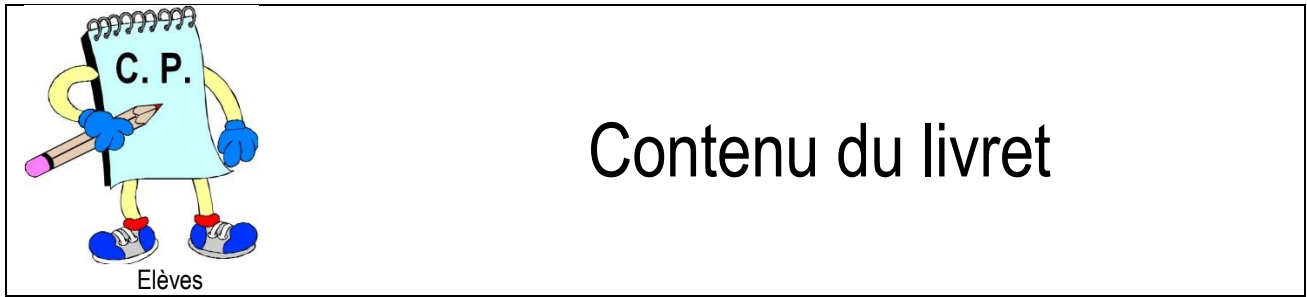
Les parents accompagneront les élèves dans la cour et préciseront si leur enfant reste à cantine ainsi qu'à l'étude ou à l'accueil de loisirs.

Dès les jours suivants, les enfants franchiront seuls le seuil de l'école, les parents les laissant à la porte d'entrée.

L'entrée peut se faire dès 8H20, l'école prenant alors en charge la pleine responsabilité de chaque élève qui lui est confié durant le temps précisé sur la dernière page du cahier de liaison.

(Un tableau récapitulatif à compléter y sera collé et devra être suivi très rigoureusement).

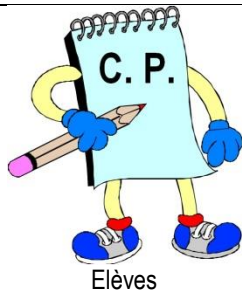
Après 8H30, l'élève est en retard.
Il devra passer par le bureau du directeur.



Contenu du livret

Tu te demandes peut-être...

- ↪ A quoi ressemble ta future grande école ?
- ↪ Quelles maîtresses travaillent en CP ?
- ↪ Quelles règles tu devras y respecter ?
- ↪ Ce que tu apprendras au CP ?
- ↪ Comment se déroulera ta journée en CP ?
- ↪ Ce dont tu auras besoin comme matériel en CP ?
- ↪ Ce que tu devras acheter pour la rentrée ?
- ↪ Comment tes parents pourront contacter l'école ?
- ↪ Comment communiquer avec l'école ?
- ↪ Quel est le rôle de chacun ?



Mais d'abord, sais-tu qui était Hector-Gonsalphe Fontaine?



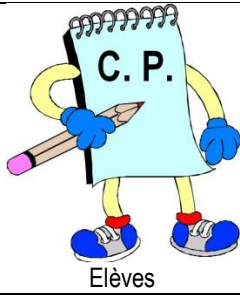
La mairie

De 1886 à 1901 puis de 1904 à 1920 Hector-Gonsalphe Fontaine fut Maire d'Asnières-sur-Seine.

Il sera également Conseiller général d'Asnières-sur-Seine de 1911 à 1925.



La cour de l'école



A quoi ressemble
ta future grande école ?



Le bâtiment principal



La bibliothèque



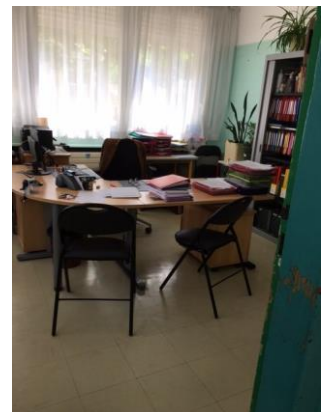
La salle informatique



La porte d'entrée



Le hall



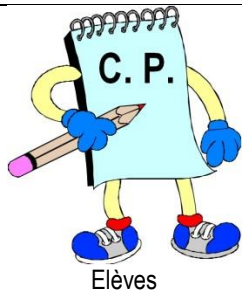
*Le bureau du
directeur*



La cour de récréation



La cantine



Qui rencontreras-tu dans ta nouvelle école ?



Monsieur Bontemps
Notre directeur



Les enseignants



En cours de nomination
Notre gardienne



Les agents



Mme Coulon
Notre infirmière



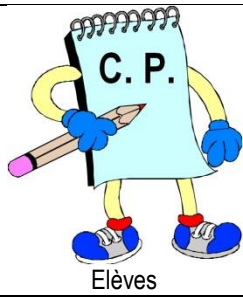
Notre psychologue scolaire



Des assistants



L'équipe de cuisine



Quelles maîtresses enseignent en CP ?



Marianne Buard
CPa



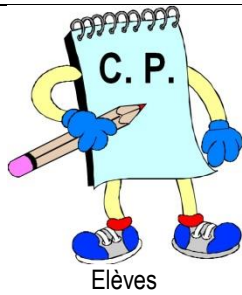
Kristelle Hoërner-Chaigneau
CPb



Catherine Foucault
CPc



Pauline Demay
CP/CE1



Quelles règles devras-tu respecter dans ta nouvelle école ?

A l'école, comme partout ailleurs, l'enfant a des droits. Pour que ces droits soient garantis pour tous, chacun a également des devoirs.

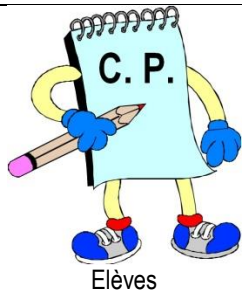
En voici les principaux :

● Tes devoirs

- Tu as le devoir de travailler à l'école et de respecter les enseignants, le personnel de l'école et tes camarades.
- Tu as le devoir de bien te comporter pour ton épanouissement et celui des autres.
- Tu as le devoir de respecter l'avis des autres et d'accepter des choix différents et d'accepter des choix différents des tiens.
- Tu dois respecter ton cadre de vie.

● Concrètement,

- Tu dois arriver à l'heure, et ne t'absenter que pour des raisons de santé ou événements exceptionnels.
- Tu dois suivre le règlement de l'école, toujours t'adresser poliment aux autres et obéir aux consignes qui te sont données par les adultes.
- Si tu n'es pas d'accord avec un autre enfant, tu cherches à le comprendre et à t'entendre avec lui. Si tu n'y parviens pas, tu demandes l'intervention d'un adulte.
- A aucun moment, tu ne devras te trouver seul dans l'école, tous tes déplacements se feront en groupe ou avec l'autorisation d'un adulte.
- Tu ne devras dégrader aucun matériel, espace, bâtiment ou plantation.
- Tu porteras une attention particulière à tes affaires (vêtements, cartable, sac de sport).
- Tu devras faire signer tes cahiers.



Qu'apprendras-tu au CP ?



Tu apprendras à lire et à écrire.



Tu compteras jusqu'à 100, tu apprendras à calculer.



Tu pratiqueras régulièrement des activités sportives.



Tu continueras à découvrir le monde (le monde du vivant, de la matière, les objets, l'espace et le temps).



Tu approfondiras ta pratique et tes connaissances des arts et leur histoire.



Tu deviendras plus responsable et plus autonome.
Tu bénéficieras d'un enseignement moral et civique.

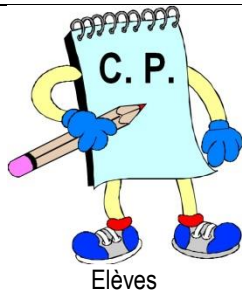


Tu travailleras avec beaucoup d'application et de précision.






Tu prendras soin de ton matériel.

Ta maîtresse sera toujours très attentive à la présentation de ton travail et à ton attitude d'élève.



Comment se déroulera une journée en CP ?

Voici un exemple d'emploi du temps :

	8h20 : première sonnerie.	
La porte de l'école s'ouvre, tu dois entrer, seul(e), dans le hall. Tu peux dire bonjour à l'adulte qui t'accueille. Ensuite, tu te rends dans la cour.		
Tu peux arriver à l'école de 8h20 à 8h30, au plus tard.		
	8h30 : deuxième sonnerie.	
Tu te ranges, avec un camarade, dans la cour, à l'emplacement réservé pour ta classe. Et la maîtresse vient vous chercher pour monter en classe.		
de 8h30 à 8h40 : Tu poses tes affaires et tu vas t'installer au coin regroupement ou à ta place.		
de 8h40 à 9h : Avec la maîtresse, tu fais l'appel, tu comptes les présents, tu fais le calendrier... enfin tous les rituels, un peu comme en maternelle.		
de 9h à 9H50 : Tu peux travailler sur les sons pour bien apprendre à lire et écrire et tu peux faire de l'écriture.		
	10H05 : sonnerie 1	10h20 : sonnerie 2
C'est l'heure de la récréation, elle est courte à la grande école, c'est pour cela que tu ne dois pas oublier de commencer par aller aux toilettes. A la fin de la récréation, tu te ranges, avec un camarade, à l'emplacement de ta classe. La maîtresse vient vous chercher...		
A 16H 30, c'est la fin du temps d'école. Au choix :		
Sortie de l'école à 16H30 avec un adulte identifié.	Centre de loisirs : départ échelonné de 17H30 à 18H30.	Etude surveillée avec un départ à 18H00.

Le centre de loisirs

L'entrée du centre de loisirs se situe au 11 rue du Révérend Père Christian Gilbert.

Voici les moments où tu pourras retrouver les animateurs, lors de ta journée d'école :

	7h30/ 8h20 : Accueil du matin
La porte du centre s'ouvre, tu dois rentrer seul dans le hall. Un animateur t'accueillera, et t'invitera à retrouver tes camarades dans la salle du centre où divers activités te seront proposées.	
Tu peux arriver au centre le matin entre 7h30 et 8h15, au plus tard.	
	8h20 : Première sonnerie
L'accueil du matin se termine, et la porte du centre de loisirs se ferme. L'animateur t'accompagne dans la cour.	
	11h30 / 13h20 : Pause méridienne
C'est l'heure du déjeuner. L'équipe d'animation t'accueille dans la cour. Diverses activités te seront proposées dans la cour, la salle du centre et le grand préau. Les classes passent les unes à la suite des autres à l'appel, puis au réfectoire. Les ateliers qui te seront proposées : jeux sportifs, jeux de société, lecture, ateliers manuels.	
	13h20 :
Les activités se terminent. Tu retournes dans la cour avec les enseignants.	
	16h30/ 18h30 : Pause méridienne
C'est l'heure des ateliers. L'équipe d'animation t'accueille dans la cour. Pour goûter et faire l'appel. Diverses activités te seront proposées dans la cour, la salle du centre et le grand préau.	
Les activités qui te seront proposées : jeux sportifs, ludothèque, ateliers manuels, jeux théâtraux, les échecs.	
A 17h30 : les activités se terminent. Les portes s'ouvrent afin que les parents puissent récupérer leurs enfant jusqu'à 18h30, au plus tard.	

Voici un exemple d'emploi du temps lors des mercredis, jours de centre de loisirs :

	7h30 / 9h. : Accueil du matin
La porte du centre s'ouvre, tu dois rentrer seul dans le hall. Un animateur t'accueillera, et t'invitera à retrouver tes camarades dans la salle du centre où divers activités te seront proposées.	
Tu peux arriver au centre le matin entre 7h30 et 9h, au plus tard.	

	La matinée
9h. / 10h.	Tu rejoins tes camarades. Les animateurs te donnent le programme de la journée. Lors du premier temps libre de la journée, tu peux réfléchir à l'activité que tu souhaites faire.
10h. / 11h30	L'heure des activités.
11h30	Les activités se terminent, et si tu n'as pas prévu de rester toute la journée au centre, tu peux retrouver tes parents.
11h30 / 12h.	Second temps libre. L'heure de retrouver ses camarade autour d'une partie de jeu de balle ou tout autre jeux dans la cour.

	Le temps du déjeuner
12h. / 13h30	Les animateurs t'appellent pour aller au réfectoire.
13h30	C'est le second départ possible de la journée. S'il est prévu que tu ne passes pas l'après-midi au centre, tes parents peuvent venir te chercher.

	L'après midi
13h30 / 14h.	Temps libre. Tu te prépares à ton activité de l'après-midi.
14h. / 15h45	L'heure des activités.
16h.	Nous passons au gouter, dans le réfectoire, ou dans la cour, en fonction du temps
17h. / 18h30	Les portes s'ouvrent. Les parents peuvent te récupérer jusqu'à 18h30, au plus tard.

Coordonnées utiles

Téléphone Centre de Loisirs : 01.41.11.14.64

Adresse mail : alsh-ele-fontaine@mairieasnieres.fr

DEROGATIONS

Pour raison médicale, votre enfant doit partir plus tôt ou arriver plus tard

Adresser votre demande par mail au moins 24 h avant à :

enfance-loisirs@mairieasnieres.fr

Direction de l'enfance

5/7 rue de l'Alma – 1^{er} étage

01 71 11 40 72

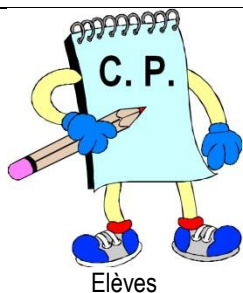
INSCRIPTIONS

enfancepratique@mairieasnieres.fr

ENFANCE PRATIQUE

5/7 rue de l'Alma – RDC à gauche

01 41 11 17 77



Quel matériel auras-tu en CP ?

A l'école...



Tu disposeras d'une table et d'une chaise pour travailler



...sous ta table, ou dans un casier mural, tu auras une case pour ranger cahiers, lutins, ardoise, feutres, crayons et ta boîte, le soir.



Pour travailler tu auras des cahiers : un grand et des petits, de différentes couleurs, des lutins et une ardoise.



Tu pourras aussi avoir une boîte sur ta table avec ton petit matériel : gomme, crayons à papier, colle, taille-crayon, ciseaux et surligneurs

A la maison tu emmèneras...

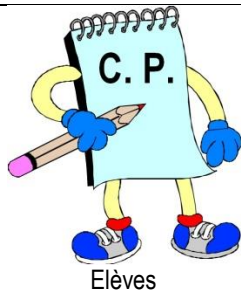


... ton cartable avec le matériel nécessaire pour faire tes devoirs.



Pour certaines classes

...ta trousse, si tu restes à l'étude.



Que devras-tu acheter pour la rentrée ?

Voici la liste des fournitures à **APPORTER DÈS LE 1^{er} JOUR D'ECOLE** :

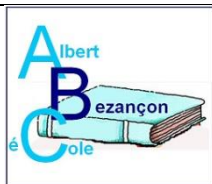
- Le cartable (pas de cartable à roulettes)
- 1 trousse
- 5 crayons à papier
- 2 gommes
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 1 paire de ciseaux
- 5 bâtons de colle
- 1 double décimètre rigide en plastique
- 1 seconde trousse comprenant :
 - 1 série de crayons de couleurs
 - 1 série de feutres
- 1 ardoise effaçable, 5 feutres et 1 chiffon

(Cette liste est commune aux 4 classes et sera complétée à la rentrée selon l'enseignante.)

Merci de mettre le prénom de votre enfant sur le matériel.



Les maîtresses de C.P.



Parents

Comment communiquer avec l'école ?

A l'école élémentaire, les enseignants sont plus difficiles à aborder de façon informelle comme cela se fait souvent en maternelle. Ils ne sont plus assistés d'une ATSEM, et démarrent leur enseignement dès 8H30.

A moins qu'ils n'y aient été précisément conviés, les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement, ni pour accompagner, ni pour reprendre leur enfant à la fin des cours. Il en va de la sécurité des élèves comme du respect des rôles et missions propres à chacun.

Néanmoins, il est indispensable que des échanges réguliers soient mis en place pour que l'enfant comprenne bien toute la cohérence de l'attention qui lui est portée.

Ainsi, au-delà des réunions collectives proposées, il pourra être nécessaire que parents et enseignants prennent ponctuellement rendez-vous pour faire un point sur l'évolution de la scolarité de l'élève.



Le cahier de liaison permet de préciser l'opportunité de ces entretiens et d'en définir les horaires (prise de R.V. avant échange, obligatoire).


Si nécessaire, le directeur peut se joindre à ces discussions.

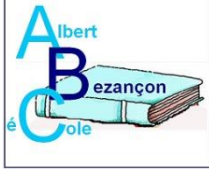
Il est indispensable de prévenir l'école (téléphone ou courriel) lorsque l'enfant est malade et ne peut venir à l'école. Au retour de l'élève, il devra présenter un mot écrit sur le cahier de liaison.

Toute modification, même ponctuelle, au planning des études, ateliers et cantine établi en début d'année doit également être précisée par écrit.

Sauf cas particulier, tout ajustement sera facturé.

 Téléphone : 01 41 11 13 74 –  Ligne directe 01 71 11 41 25

 Courriel : 0920226w@ac-versailles.fr



Parents

Quel est le rôle de chacun ?

Chacun adulte de la communauté scolaire, quel que soit son poste, recherche et contribue à la mise en place des meilleures conditions d'épanouissement, de développement et de travail des élèves.

Les enseignants sont des professionnels de l'éducation. Ils mettent en place les conditions de réussite auprès de chaque élève, conformément aux programmes définis par l'Éducation nationale.

Le directeur est également un enseignant. Il est déchargé de classe. Il coordonne l'équipe pédagogique et assure la cohésion des actions mises en place. Il est fréquemment l'interface entre l'école et les familles ainsi qu'avec les services municipaux qui assurent la logistique permettant le fonctionnement de l'établissement. Il est également le relai de la politique éducative mise en œuvre par l'Inspection de l'Éducation nationale à l'échelon local. Bien que souvent sollicité sur le plan administratif, il ne dispose pas de secrétariat.

Les parents ont un rôle fondamental dans la réussite de la scolarité de leur enfant. Au travers de l'attention quotidienne au suivi du travail et de la confiance qu'ils portent à l'enseignement dispensé, ils garantissent une cohésion forte aux yeux de l'enfant. L'aide qu'ils peuvent également apporter à la classe (sorties, bibliothèque, relai avec des familles) est précieuse.

En œuvrant dans le même sens que les enseignants, ils facilitent le respect des règles de vie dans la communauté éducative.

Les agents de service contribuent à l'entretien régulier de l'établissement.

Certains sont également présents auprès des enfants, à la cantine.

L'infirmière n'assure pas les soins de première urgence, mais la mise en place du suivi des problèmes médicaux éventuels des élèves (PAI). Elle mène, avec les enseignants, des actions de prévention et d'information à la santé. Elle n'est présente qu'à la demande.

La psychologue de l'Éducation nationale se partage sur plusieurs écoles. Son rôle se définit dans la dénomination de sa fonction. Elle peut être contactée au 01 47 90 07 75.

Les Accompagnants des Elèves en Situation de handicap aident certains élèves dont les difficultés ont été reconnues par la MDPH.

L'équipe d'animation (responsable et animateurs) encadrent les élèves durant l'accueil du matin (à partir de 7H30), le temps de restauration de la pause méridienne (11H30 à 13H30), et le temps du soir (jusqu'à 18H30).